

219C2028
FR0000120966-FS0923

21 octobre 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE BIC
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 octobre 2019, la société Silchester International Investors LLP¹ (Time&Life Building, 1 Bruton Street, 5th Floor, London W1J 6TL, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 octobre 2019, le seuil de 5% du capital de la SOCIETE BIC et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 2 310 819 actions SOCIETE BIC représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 3,42% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SOCIETE BIC sur le marché.

¹ Agissant comme « *investment manager* » de clients et de fonds.

² Sur la base d'un capital composé de 46 010 907 actions représentant 67 594 876 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.